Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D17DEE_JUIN26-DE

DEE - SD

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

17- SERVICE SOCIAL D'ACCUEIL DES ECOLES PRIVEES – SOLDE DE L'ALLOCATION 2025

Rapporteuse : Mme MONTIGNE

Chaque année, la Ville de Fougères attribue une allocation aux Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.) et aux Associations d'Éducation Populaire de l'Enseignement Catholique (A.E.P.E.C.) qui organisent l'accueil dans les écoles maternelles privées, ainsi qu'à l'école Diwan.

Pour l'exercice 2025, le montant total de cette allocation a été fixé à 46 000 €.

Après versement des acomptes, il convient de répartir le solde 2025 entre les organismes de gestion concernés et d'allouer une subvention à l'école Diwan selon la répartition suivante :

Ecoles concernées	Organismes de gestion	Acomptes 2025	Propositions de solde 2025	Total allocations 2025
Jean de la Mennais	O.G.E.C. St Léonard	5 848 €	2 925 €	**8 773 €**
St Joseph de Bonabry	A.E.P.E.C. de Bonabry	5 848 €	2 924 €	**8 772 €**
Notre Dame de Pontmain	A.E.P.E.C. St Sulpice	5 848 €	2 925 €	**8 773 €**
St Joseph La Moussaye	O.G.E.C. La Moussaye	5 848 €	2 924 €	**8 772 €**
St Jean-Baptiste de la Salle	A.E.P.E.C. St JB de la Salle	5 848 €	2 924 €	**8 772 €**
Diwan		1 425 €	713 €	**2 138 €**
Dotation totale		30 665 €	15 335 €	**46 000 €**

Par ailleurs, pour l'exercice 2026, le montant prévisionnel est fixé à 46 000 €, et après avis favorable de la Commission « Education, Enfance et Petite Enfance », il est proposé au conseil municipal de verser en septembre, un acompte correspondant aux deux tiers de la subvention annuelle, soit 29 240 € répartis entre les écoles privées et 1 425 € pour l'école Diwan.

Signé électroniquement par Aline LEBARBENCHON le 01/07/2026 15:47:32

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D17DEE_JUIN26-DE

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026 – article 6574 – fonction 255 – ligne de crédit 2982.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. SOLLIER et M. GODEUX ne participent pas au vote

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

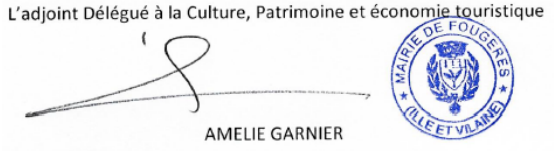


ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:47+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique



AMELIE GARNIER

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:53:32+02:00

Signé électroniquement par Amélie GARNIER le 02/07/2026 13:53:32